

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **23 (1889)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Juillet 1889.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de fr. 2.70 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE NATURELLE AUJOURD'HUI ET COMMENT ON L'ÉCRIVAIT AUTREFOIS

Il nous a semblé intéressant et curieux de comparer, au moyen de quelques exemples pris au hasard, l'histoire naturelle telle qu'on l'enseignait autrefois dans notre pays et telle qu'on la conçoit aujourd'hui. D'une part, nous trouvons le récit imagé, pittoresque, naïf, dans lequel l'imagination de l'auteur se donne carrière, le plus souvent sans aucun respect de la réalité; d'autre part, la vérité quelque peu nue, sans ornement, ni parure, telle qu'une observation froide des faits peut seule la concéder. Les uns sont des littérateurs, non des savants; les autres, cultivant la science pour elle-même, se préoccupent peu d'en orner la sécheresse. Les premiers aiment à émailler leurs récits de riches comparaisons, de figures frappantes, d'ingénieuses métaphores, et parfois de réflexions morales destinées à l'éducation du lecteur; les seconds, n'envisageant que les faits, s'abstiennent de toute considération philosophique, de tout commentaire éducatif. Nous distinguons ici nettement l'instruction et l'éducation.

Si, en ce qui concerne l'exactitude et la probité scientifique, les savants modernes sont les maîtres, il faut bien avouer qu'au point de vue du style, du coloris, du pittoresque de l'expression les auteurs anciens l'emportent surabondamment. Le nom de Buffon..... et celui du *Justicier Gluguenin*, du Socle, viennent se placer sous notre plume à l'appui de cette thèse.

Sans remonter aux récits fabuleux de Pline, de Marco Polo ou du livre des Merveilles, déjà connus, voyons comment le notaire et justicier Gluguenin, du Socle, décrivait, au milieu du XVII^e siècle, les moeurs de certains animaux qui l'avaient particulièrement frappé. Ses récits, malheureusement peu nombreux, ont une saveur de style toute particulière et un parfum d'originalité bien neuchâteloise.

Écoutez plutôt ce passage où le docte justicier passe en revue les personnages célèbres punis par la main de Dieu pour leurs crimes et dites si les images qu'il emploie ne sont pas saisissantes :

"Memprius, roi d'Angleterre, ne mourut pas dans son lit royal, mais fut **ensépulture au ventre des loups** lesquels le déchirèrent et mirent en pièce, estant à la chasse, écarté de ces gens." Et plus loin, parlant des rois et des empereurs déçédés, il ajoute :

"Que sont devenus leurs corps ornés de pourpre, leurs diadèmes, parfums et autres espèces de vanités, sinon **une motte de terre**, en partie poudre et cendre, et les **vers héritiers de toute leur gloire**, qui en fin s'est montrée si vaine et si caduque que, lorsqu'ils croyaient estre parvenus au comble de toute prospérité, sça esté l'heure où ils ont senti les plus furieux traits de la fortune."

Mais pour en revenir aux tableaux d'histoire naturelle que trace le Justicier, voici ce qu'il dit du crocodile. Nous remplacerons son orthographe, quelque peu capricieuse, par l'orthographe moderne, lorsque la clarté du récit l'exigera.

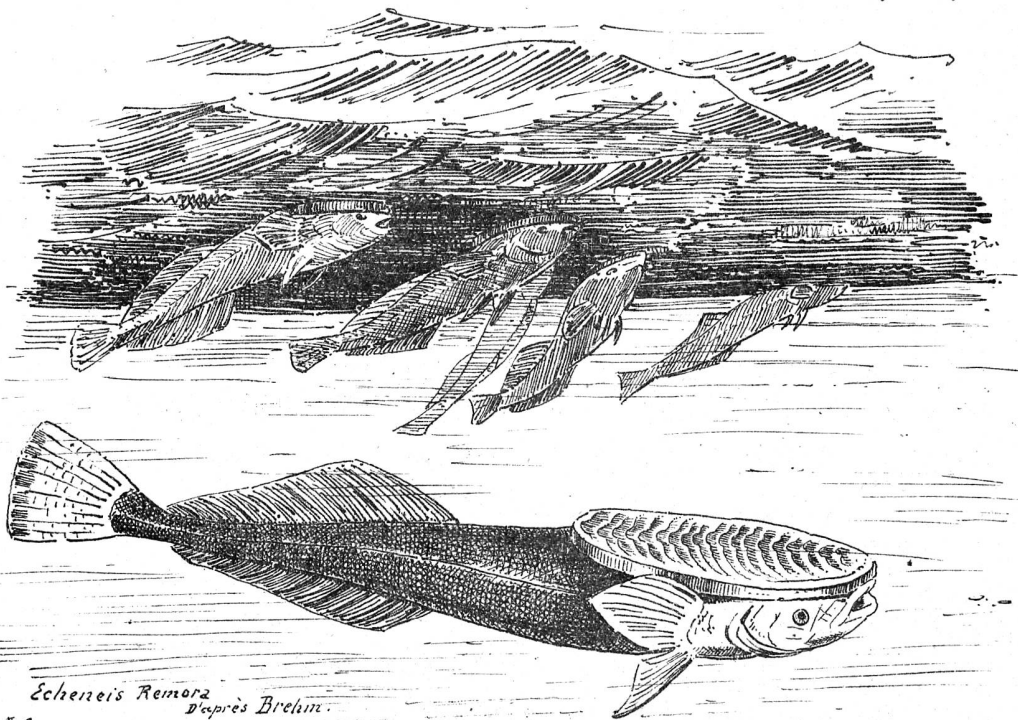
"Se ne puis me dispenser de décrire icy, que si Dieu a mis des animaux sur la terre desquels il se sert pour la punition des transgresseurs de sa loi, il en a aussi logé dans les eaux, qui ne sont pas moins les exécuteurs de ses ordres, lorsqu'il les invite à suivre ses ordonnances et à ne point outrepasser ses commandements, et sans parler du **crocodile** qui a cet instinct de pleurer comme une personne, afin d'attraper ceux qui ne sont pas instruits et qui sont inconnaisseurs de la malice de ce perfide animal, qui sait si bien arroser d'eau quelque lieu ou endroit qu'il rend tellement glissant que, lorsque quelque personne y accourt pour voir ces plaintes et ces pleurs, sous la croyance d'apporter du soulagement à celui qu'il croit gémir, dans quelque extrémité, cet animal, voyant son coup, l'attrape et s'en rend maître dans ce lieu glissant et entraîne la pauvre créature à la mort, la dévore et la mange."

Or, chacun sait que la hardiesse dont le crocodile (du Nil) fait preuve dans l'eau, contraste étrangement avec l'incroyable lâcheté qu'il montre sur la terre ferme. Il prend alors la fuite à l'aspect seul de l'homme et ne pense jamais à le pourchasser. Quant à la voix de cet animal, voici ce qu'en dit Brehm :

"Le crocodile est capable d'émettre un rugissement sourd et prolongé, mais ce n'est que dans certaines circonstances encore mal définies qu'il fait entendre sa voix. C'est surtout lorsqu'il est effrayé ou blessé qu'il rugit. Ses petits, peu de temps après leur éclosion, poussent une sorte de glapissement qui rappelle assez le coassement des grenouilles." - Il y a loin de là aux pleurs hypocrites du crocodile et aux pièges qu'il tend aux pauvres humains.

La plupart de nos lecteurs connaissent le **Remora**, curieux petit poisson, très vorace sans doute,

mais très inoffensif. Il porte sur la tête un disque ovale, composé d'un nombre variable de lamelles transversales disposées par paires. Cet appareil singulier qui n'est, dit Brehm, qu'une modification de la nageoire dorsale, permet au poisson de se fixer fortement aux corps étrangers, navires ou épaves, et de se faire transporter sans fatigue d'un



Echeneis Remora
D'après Brehm.

A. Godat.

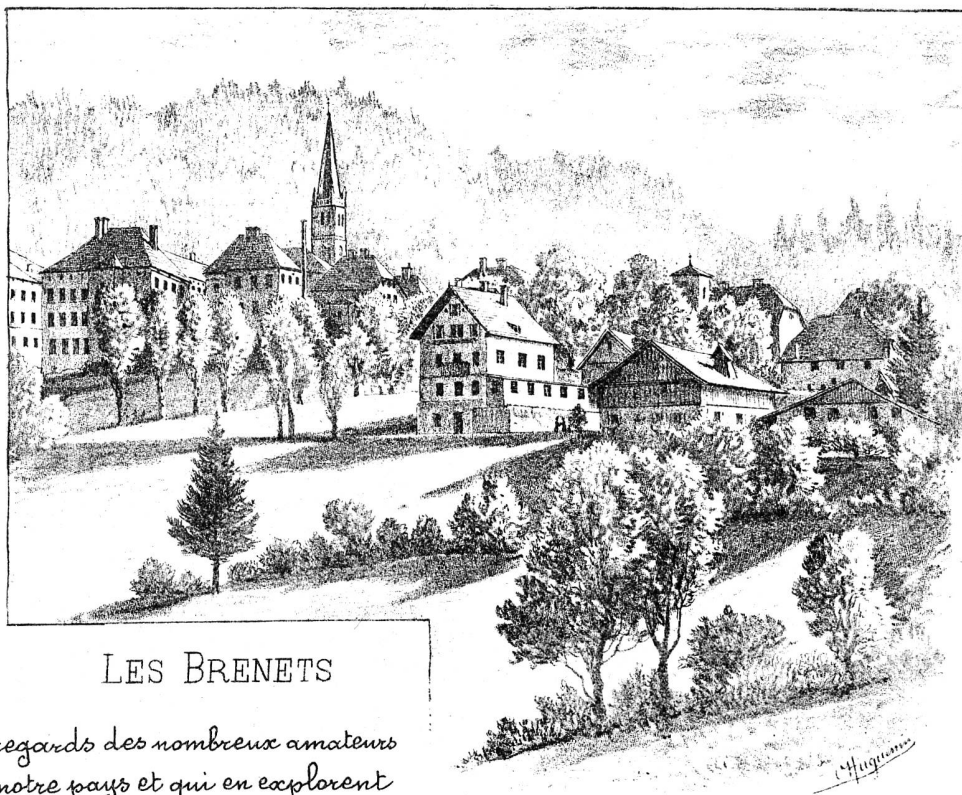
lieu à l'autre. Le Rémora atteint 0^m 40 de long et son corps est uniformément coloré en brun ardoise, teinté de violet. Tels sont en gros les renseignements que nous fournissent les savants modernes. Mais le notaire Huguenin en sait bien plus long.

"Se donnerai, dit-il, à connaître une autre nature de poisson, inconnue à plusieurs personnes, et qui a engendré le plus grand étonnement à ceux qui ont recherché les plus intimes secrets des eaux. C'est un petit animal qui réside dans les mers, qui a donné tant de terreur et épouvantement à tous ceux qui en ont éprouvé la puissance qu'il a, par une secrète propriété et étrange nature, d'arrêter tout court la (sic) plus pesante navire ou galère, d'une manière estrange et surprenante.... Que les vents les plus furieux soufflent, que toutes les plus affreuses tempêtes de la mer s'enflent, déploient et redoublent leur force contre un gros bâtiment, un petit poisson leur commande et réprime leur fureur, bride leur rage et malgré tous leurs efforts contraint le navire de demeurer court et immobile, ce que tous les efforts des matelots, avec ancres, cordages et machines, ne sauroient faire. Il ne se faut pas émerveiller si tant d'auteurs ont recherché avec tant d'empressement le naturel de ce petit poisson, que l'on tient qu'il n'a qu'une coudée de longueur, (qu'il est) de couleur brune, semblable à une anguille, leurs recherches ont été vaines et inutiles; il n'y a que le Tout-puissant, grand Conducteur et Monarque de toutes choses, de la terre et des mers qui en puisse savoir ni connaître la nature. Il est pourtant vrai qu'il a cela de particulier.... qu'il a la puissance d'arrêter les navires, comme il est dit ci-dessous." (A suivre.)

Alf. Godet, prof.

LA CARDAMINE A TROIS FOLIOLES (SUITE ET FIN)

Au mois de Mai 1884, c'est-à-dire à la même époque que celle de la découverte de la Cardamine dans la région du Doubs, une dame anglaise en séjour au Pays-d'Enhaut, M^{me} Ward, trouvait cette plante aux environs de Rossinières, où M. Henri Pittier, naguère professeur à Château-d'Oex, en constatait l'existence le 27 Mai 1887, dans une sapinière située sur le versant nord du Mont Blanchaux, dans les mêmes conditions et avec la même profusion que près des Brenets.



LES BRENETS

Comment le Cardamine trifolia a-t-il pu échapper si longtemps aux regards des nombreux amateurs de plantes qui parcourent notre pays et qui en explorent

les coins les plus reculés ? Il ne m'est guère possible de résoudre cette question, mais il faut bien admettre que les botanistes n'ont pas encore été partout, ou plutôt qu'ils n'ont pas remarqué cette jolie crucifère en dehors de l'époque de sa floraison, qui est très courte.

Il est maintenant hors de doute que le *Cardamine trifolia* appartient à la flore de la Suisse, où l'on a constaté jusqu'ici deux stations, l'une dans le Jura neuchâtelais et l'autre dans les Alpes vaudoises. On la retrouvera probablement ailleurs, et peut-être même dans la localité de Chasseral citée par Haller.

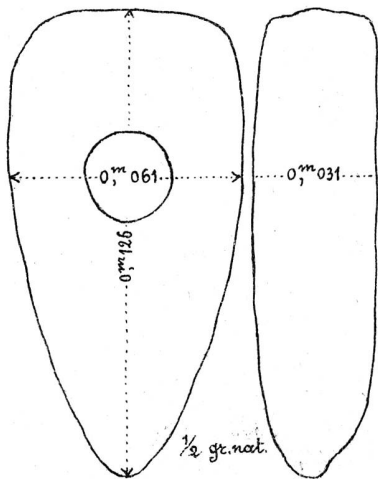
Le dessin que donne M. Alfred Godet de la plante (voir N° de Juin) est si exact que je pourrais me dispenser de faire ici la description du *Cardamine trifolia*. A la simple inspection de la fleur et du fruit, on reconnaît une crucifère. Sa racine est traçante, ses feuilles radicales, nombreuses et portées sur des pétioles allongés, sont composées de trois folioles glabres, luisantes, épaisses, inégalement crénelées, d'un vert sombre à la face supérieure, teintées de violet à l'inférieure. Au milieu de ces feuilles s'élèvent en général plusieurs tiges de deux décimètres de long et portant à mi-hauteur une feuille ternée, sessile, à divisions étroites et beaucoup plus petite que les précédentes. Ses fleurs forment au sommet de la tige une grappe simple, la corolle est blanche, assez grande, à six étamines, dont deux plus courtes que les autres, terminées par des anthères jaunes. Le fruit est une silique qui ne présente rien de particulier et ressemble à celle des espèces voisines.

Le *Cardamine trifolia* aime les lieux ombragés et on peut le cultiver facilement de graines qu'on sème tôt après leur maturité ou le printemps suivant. Dans ce dernier cas, il vaut mieux laisser les graines dans leur enveloppe naturelle et ne pas les sortir de la silique, qu'il faut alors récolter avant qu'elle ne s'ouvre.

La plante qui fait le sujet de cette notice est abondante dans sa station du Jura. Ce n'est toutefois pas une raison suffisante pour en cueillir de nombreux exemplaires et en hâter la destruction. La Rédaction du Rameau de Sapin, comptant sur l'appui du Comité central du Club Jurassien et sur celui de tous les botanistes sérieux, place la *Cardamine* de Poullierel sous la protection de ceux qui ont à cœur la conservation de notre flore indigène.

F. Tripet, prof.

UNE SINGULIÈRE TROUVAILLE. — Nous avons reçu la lettre suivante, que nous publions avec plaisir et pour laquelle nous exprimons à l'auteur notre reconnaissance. La Rédaction.



Begnins, le 14 Juin 1889.

« Comme je sais que le Rameau de Sapin s'est toujours beaucoup intéressé aux objets lacustres, je viens vous faire part d'une trouvaille qui a été faite dans notre sillage. C'est une hache-marteau en belle serpentine, dont je vous donne ci-contre la forme et les dimensions, la pièce est très bien conservée, et le trou d'emmanchure est presque parfaitement cylindrique. Cette hache a été trouvée dans une cave du sillage, suspendue à un clou, contre une poutre. Malgré d'actives recherches, il m'a été impossible de savoir d'où elle provenait. Ses plus vieux habitants de la maison n'ont rien pu me dire à ce sujet. Ils ont toujours vu cette hache dans cet endroit et la considéraient comme un vulgaire caillou. Pensant que le fait intéressera vos lecteurs, je m'empresse de vous le communiquer.

É. Menet, chirurg.-dentiste.